

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **lundi le 13 décembre 2021 à 19 h 30.**

**LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE EST EN ZONE VERTE;
LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA DONC À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.**

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1125 ayant pour objet de fixer les taux de taxe foncière et la tarification pour les différents services pour l'année 2022
2. Adoption du premier projet de règlement numéro 2021-1124 *modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de modifier les dimensions maximales d'un bâtiment principal et le nombre maximum de logements dans un bâtiment isolé pour la zone H3-033*
3. Avis de motion pour l'adoption du premier projet de règlement numéro 2021-1124 *modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de modifier les dimensions maximales d'un bâtiment principal et le nombre maximum de logements dans un bâtiment isolé pour la zone H3-033*
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1126 *modifiant le règlement numéro 2017-1035 sur la tarification des différents services municipaux*
5. Période de questions
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public
6. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 10^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint